

Nombre de personnes relais

Description

On entend par personnes relais un groupe formé, constitué et basé sur des échanges structurés, engagés dans un processus porté par le Syndicat Mixte. Cela concerne donc les ambassadeurs du Parc, les collecteurs de mémoire, les personnes en charge des estaminets, les animateurs nature et patrimoine et les observateurs nature, etc.

Les ambassadeurs du Parc sont des personnes habitant sur le territoire du parc. Ils portent les valeurs du Parc, les diffusent grâce à des animations et permettent de faire remonter la parole des habitants, de donner un avis du terrain.

Les Collecteurs de mémoire sont des habitants du territoire dont le rôle est de collecter le patrimoine immatériel (savoir-faire, histoires...) afin d'alimenter une base de données.

Somme des personnes relais sur le territoire du Parc.

Contexte / Analyse

La charte du Parc fixe l'objectif de rendre les habitants écocitoyens et acteurs de leur territoire. Les personnes-relais visent à faciliter et multiplier les liens entre le Parc et les habitants

Limites d'interprétation

un ambassadeur du Parc peut aussi être, par exemple, un collecteur de mémoire et un observateur nature. Les actions étant différentes, ces personnes seront comptabilisées plusieurs fois.

Résultats

Source : PNRCMO 2012

Sans objet

Fréquence de mise à jour :

(années)

Fiche mise à jour le : 7 octobre 2015

